

Rencontre Promotion de la santé et Handicap

Promouvoir la **santé et le bien-être**
dans le **champ médico-social**
auprès des personnes
en situation de **handicap**

29
JANVIER
2019

.....

ANGOULÊME



Cette rencontre a pour objectifs de **faciliter l'interconnaissance des acteurs** du médico-social et ceux de la promotion de la santé et d'accentuer le **développement des collaborations** au niveau des territoires, **partager des expériences**, de découvrir et **diffuser le guide réalisé** par la Fédération Nationale d'Education et de promotion de la Santé (FNES) et Santé Publique France.

La rencontre entre le champ médico-social et celui de la promotion de la santé s'inscrit dans un contexte national. Bien que les liens possibles ne soient pas toujours faciles à identifier et à concrétiser, **ces deux champs partagent une approche commune**, incluant des valeurs fortes, le souci de la relation humaine, le bien-être des personnes, le pouvoir d'agir, la solidarité, le souci de l'inclusion.

Programme de la journée

9h15 : **Présentation de la journée et de ses objectifs.**

Esther MARTIN - Ireps Nouvelle-Aquitaine

9h30 - 10h30 : **Présentation de la démarche en promotion de la santé et handicap : présentation du guide méthodologique**

Séverine LAFITTE - FNES et Sylvie POLI - Ireps Nouvelle-Aquitaine

Pause et découverte de « Porteurs de parole »

Julie BERNAD - Ireps Nouvelle-Aquitaine

11h - 12h15 : **Littératie en santé et handicap**

Sandrine HANNECART - Ireps Nouvelle-Aquitaine

13h30/15h : **Ateliers**

Atelier 1 : L'implication de l'équipe dans les projets de promotion de la santé.

Animé par Esther Martin, Ireps Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'accompagnement du projet du centre réadaptation professionnelle - Féret du Longbois – Limoges

Atelier 2 : Le pouvoir d'agir des personnes accueillies.

Animé par Julie Bernad, Ireps Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'action Porteurs de paroles de l'ADAPEI 64

Atelier 3 : L'adaptation des lieux de vie ou les modifications de leur organisation.

Animé par Sylvie POLI, Ireps Nouvelle-Aquitaine en lien avec le projet santé de l'ADAPEI 23

L'implication des familles et la valorisation de leurs compétences seront abordées dans les ateliers de façon transversale

15h-15h30 : **Pause et stands de découverte d'outils pédagogiques**

15h30 - 16h30 : **Retour en plénière et restitution des ateliers / Echange avec la salle à chaque restitution**

16h30 - 17h : **Conclusion et perspectives**

Promotion de la santé et handicap, présentation de la démarche de la Fnes



Séverine LAFITTE, coordinatrice des projets, Fnes

Sylvie POLI, chargée de projets, Ireps Nouvelle-Aquitaine.

Des lois et priorités nationales en faveur de la promotion de la santé dans le champ du handicap de 2002 à nos jours...

...qui permettent de **passer d'une prise en charge des soins à un accompagnement pour un parcours de vie en santé de la personne en situation de handicap.**

Le Plan national de santé publique (2018) précise une de ses mesures phare qu'est la prévention pour « **Mieux prendre en compte les besoins de santé des personnes en situation de handicap** » - accompagnées par des établissements et services médico-sociaux dont les services à domicile.

Le Plan « Ma santé 2022 » s'engage : « Près de 10 millions de personnes sont concernées par le handicap. La prévention doit devenir un réflexe pour chaque personne handicapée, comme pour tout un chacun. [...] **nous avons pris l'engagement de développer la prévention et l'éducation à la santé de façon adaptée aux besoins des personnes handicapées.** [...] C'est la clé pour prévenir les surhandicaps et limiter le recours à des soins souvent plus complexes. »

Le projet FNES « développer la promotion de la santé chez les personnes en situation de handicap » avec le soutien de Santé publique France réunit un comité technique composé des têtes de réseaux handicap et élargi aux ESSMS volontaires et un groupe de travail Fnes/Ireps. Plusieurs productions réalisées entre 2016 et 2018 : un état des lieux, un rapport, un document avec 10 recommandations, un guide (voir page suivante).

Agir en promotion de la santé

La promotion de la santé est une méthode d'action permettant de prendre en compte un grand nombre de facteurs qui influencent la qualité de vie de chaque individu et lui permettent de maintenir ou d'améliorer son état de santé et d'évoluer dans la société. (« *Prévention et promotion de la santé : de quoi parle-t-on ?* » ARS/PRC Bretagne)



Le guide produit par la FNES

Partie 1 - Les liens entre les démarches menées au sein des ESSMS et les 5 axes stratégiques d'intervention de la promotion de la santé. (p.9 à 13)

Les ESSMS agissent dans le cadre de leurs missions sur la plupart des facteurs qui influencent la santé: les conditions de travail, de logement, l'insertion dans un réseau social, l'éducation, l'accès aux loisirs, l'accès aux soins...

Leurs projets, fonctionnements et activités font l'objet de nombreux écrits et évaluations qui permettent de repérer les ressources et axes de développement en promotion de la santé.

En effet, des liens existent entre les démarches menées au sein des ESSMS et les 5 axes de la promotion de la santé.



Les axes d'intervention



Les enjeux du guide

Des valeurs partagées sur une vision globale de la santé

Une perspective de responsabilisation et d'autonomisation adaptée selon les possibilités et la participation de tous

Un travail sur des thématiques de santé dans un cadre global et positif

Une démarche respectueuse des pratiques, des contextes et des caractéristiques (public, type d'accueil et prise en charge)

Le décloisonnement des secteurs de la santé, du social et du médico-social sur les territoires

Un accompagnement progressif selon les attentes et les besoins

Le partage de savoirs et compétences de chacun dans un but de complémentarité.

Partie 2 - Les conditions favorables pour développer la promotion de la santé

Cette partie définit les notions de promotion de la santé, de prévention et d'éducation pour la santé, identifie les étapes d'une démarche de projet et pose les conditions favorables pour le développement d'un projet de promotion de la santé.

Avoir un **positionnement institutionnel fort** ou un portage du projet par la direction avec la mise en place d'instances de pilotage,

Réaliser un **état des lieux ou diagnostic partagé** entre la direction, les équipes professionnelles, les personnes accompagnées et les familles,

Développer une **culture commune** et de travailler sur les représentations de la santé,

Former les directions, les équipes professionnelles et de sensibiliser les personnes accompagnées et leur famille,

Communiquer largement,

Evaluer le projet dans une perspective de réajustement et d'amélioration du bien-être.

Deux approches possibles : **globale** en lien avec le projet d'établissement **ou thématique** (vie intime, nutrition, addictions...).

Partie 3 - Un facteur-clé : la participation

La participation : pour qui et pourquoi ?

De tous les acteurs = les personnes accueillies et leurs familles, les représentants des associations de parents, les équipes de professionnels, la direction.

A toutes les étapes de la démarche.

Chacun doit être :

- **pris en considération** selon ses capacités,
- **aidé et soutenu** dans l'approche constructive proposée,
- **valorisé pour son implication** et par la prise en compte de son point de vue dans les décisions.

Comment faciliter la participation des acteurs ?

Améliorer le niveau de **littératie en santé** :

- Développer les compétences émotionnelles, sociales, relationnelles ou cognitives = «**compétences psychosociales**» (CPS)
- Expérience de la **démocratie participative** (débat, échanges, négociations) fondée sur l'implication active de tous
- Renforcer la **co-éducation** : liens entre les professionnels et la famille, l'entourage, pour développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Conclusion

- Faire de la structure un lieu où les conditions de vie et de travail exercent une influence positive sur la santé de chacun ;
- Mettre en œuvre des projets et des actions favorisant la santé des usagers, de leurs familles et des professionnels ;
- Faciliter la participation effective et concrète des usagers et des professionnels aux décisions qui les concernent.

Porteurs de parole

L'Ireps Nouvelle-Aquitaine ainsi que 7 structures béarnaises* ont travaillé à l'élaboration d'un outil «Porteur de parole» construit lors de journées d'échanges de pratiques. Les participants ont pu faire part de leurs représentations, de leurs questionnements, s'essayer à la technique d'entretien et construire l'outil Porteur de Parole.

**JE ME QUESTIONNE
TU TE QUESTIONNES
NOUS NOUS
QUESTIONNONS**

La genèse du partenariat

Dans les différents départements de la Nouvelle-Aquitaine, nous sommes amenés à travailler régulièrement avec des structures la question de la santé sexuelle.

Au-delà même de l'Éducation à la vie affective et sexuelle, des usagers se posaient la question de manière transversale du droit à la santé sexuelle et ont fait part de l'envie commune de travailler sur ce sujet-là.

En parallèle, la rencontre avec une association

d'éducation populaire, [Matières Prises](#), a permis d'imaginer un projet mêlant le développement du pouvoir d'agir des parties prenantes et favorisant l'évolution des représentations du grand public sur le droit à la santé sexuelle pour tous à travers une modalité d'intervention peu utilisée dans le champ de la santé et de la prévention : le "[porteur de parole](#)"

Mais... qu'est-ce qu'un porteur de parole ?

Outil de débat public, le porteur de parole consiste en un recueil et une exposition de paroles d'habitants, de passants, d'usagers.

Une question est inscrite sur un grand format, puis accrochée à un endroit visible. Cette question les invite à réagir autour d'un thème donné. On note les avis sur des panneaux dans l'espace public choisi. Cet événement éphémère est ouvert à tous, ceux qui veulent seulement lire, ceux qui veulent discuter, ceux qui veulent témoigner.

La sexualité, la vie affective des personnes en situation de handicap sont souvent vécues comme problématique. Parler de vie affective et de vie sexuelle chez les personnes en situation de handicap, c'est construire une autre culture de l'accompagnement, une autre perception de l'autre en situation de handicap en termes de droits.

Le porteur de parole sur le droit à une vie sexuelle et affective pour tous permet un travail de conscientisation du grand public qui, bien souvent, n'a pas conscience de la réalité vécue par les personnes en situation de handicap.

Cet outil s'inscrit dans le cadre d'un projet initié par l'Ireps Nouvelle-Aquitaine « **Et si on en parlait ensemble?** » financé par la Fondation de France en partenariat avec [l'ADAPEI 64](#) et l'association [Nous Aussi](#).

J'ai 18 ans, je ne sais pas
comment m'y prendre pour
faire de vraies rencontres.
Je le fais sur des sites de
rencontres
Lucile 18 ans

Facile A Lire et à Comprendre : le FALC

Le FALC a pour objectif de rendre accessibles des programmes de formation et du matériel pédagogique aux personnes déficientes intellectuelles. Il a été créé en 2009 dans le cadre du Projet Européen Pathways.

Ce sont des règles pratiques pour concevoir des supports écrits et numériques accessibles à ces publics (sites web, vidéos, supports audio) : formulation, disposition du texte, taille de caractères, navigation facilitée sur le net par exemple (Unapei et al., 2009).

Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre :

http://inclusion-europe.org/images/stories/documents/Project_Pathways1/FRInformation_for_all.pdf

La littératie en santé

Aujourd'hui, si l'information est l'un des premiers leviers pour prendre soin de sa santé, une partie de la population rencontre des difficultés pour y accéder.

Dans ce contexte, comment augmenter la capacité des individus à accéder, comprendre et appliquer des informations sur la santé dans un système de plus en plus complexe ?

Comment la communication orale et écrite peut-elle s'adresser à tous concernant la prévention et le soin, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou les discriminations ?

La littératie en santé « représente les connaissances, ma motivation et les compétences permettant **d'accéder, comprendre, évaluer et appliquer de l'information dans le domaine de la santé** ; pour ensuite se forger un jugement et prendre une décision en terme de soins de santé, de prévention et de promotion de la santé, dans le but de maintenir et promouvoir sa qualité de vie tout au long de son existence ». (Sorensen et al., 2012)



Restitution Atelier 1 - Implication de l'équipe dans les projets

Animé par Esther MARTIN, Ireps Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'accompagnement du projet du centre réadaptation professionnelle - Féret du Longbois - Limoges

Le centre de réadaptation professionnelle Féret de Longbois à Limoges a initié un projet santé dans une approche pluridisciplinaire qui vise à agir sur le renforcement des compétences psychosociales des stagiaires en impliquant les différents acteurs du centre :

- la direction et les chefs de service,
- les enseignants,
- les professionnels du pôle médico-psycho-social et insertion (MPSI),
- les stagiaires,
- les proches, les familles.

Pourquoi agir ?

- Apport de bénéfices pour les professionnels et les personnes accueillies : amélioration du bien-être des personnes accueillies et des professionnels, diminution des conflits
- Cohérence des interventions et langage commun
- Meilleur investissement des professionnels et responsabilisation
- Impulsion d'une dynamique institutionnelle qui permet d'éviter l'épuisement professionnel et donne du sens
- Anticipation des problématiques rencontrées par les personnes accueillies
- Renforcement des capacités de résilience et du pouvoir d'agir des personnes
- Cohésion et communication entre les membres de l'équipe

→ Pour un projet pérenne, global, multidirectionnel

Comment agir ?

- **Favoriser un langage commun par :**
 - la formation de l'équipe,
 - la participation à des journées d'information, colloques...
- **Favoriser la motivation par :**
 - la valorisation des membres de l'équipe et de leurs compétences professionnelles
- **Favoriser la mise en œuvre des projets en transversalité par :**
 - le développement du réseau de partenariat et les échanges avec d'autres structures
 - la mise en place d'un comité de pilotage et d'un référent des projets de santé
 - l'implication des différentes équipes de la structure

→ Etre acteur du projet est la clé de la motivation

Avec qui ?

- **L'institution** : la Direction générale, les chefs de services, chefs de pôle, les différentes équipes pluridisciplinaires, les personnes bénéficiaires et leur entourage
- **Les partenaires extérieurs** : associations culturelles, de santé, de parents, le Conseiller conjugal, les Médecins, des Associations sportives, sport adapté, des organismes de formation, des commerces locaux, des associations d'aide à domicile, l'IREPS, la MDPH, les associations de familles
- **Les organismes de tutelle** : ARS, UDAF...
- **Autres établissements** : scolaires, médico-sociaux, EHPAD, CH-CHU

Restitution Atelier 2 - Le pouvoir d'agir des personnes accueillies

Animé par Julie Bernad, Ireps Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'action Porteurs de paroles de l'ADAPEI 64

L'objectif du projet est de soutenir les personnes en situation de handicap et leur entourage afin de leur permettre de développer leur pouvoir d'agir sur les questions du droit à la vie de couple et à la vie de famille. Il s'agit de construire un dispositif d'intervention dans l'espace public à l'aide de l'outil «porteur de paroles» et de proposer ainsi une démarche de plaidoyer à destination du grand public.

Cet outil vise à :

- développer le pouvoir d'agir des parties prenantes du projet par rapport au droit à la santé sexuelle pour tous,
- interpeller le grand public sur le droit à la santé sexuelle pour tous.

Pourquoi agir ?

Pour les personnes accueillies :

- C'est les respecter
- C'est un droit et une liberté
- C'est prendre en compte ce qu'elles savent
- C'est les valoriser et les reconnaître :
 - pour qu'elles retrouvent une position de sujet pensant,
 - pour qu'elles puissent faire des choix éclairés,
 - pour écouter leurs attentes et y répondre.

Pour répondre à des demandes :

- de démarche qualité et satisfaction des personnes,
- des recommandations de l'ANESM,
- des personnes accueillies de faire « comme les autres ».

Comment agir ?

Des outils existants sur lesquels s'appuyer :

- Conseil de vie sociale (pair aidant)
- Projet personnel : soutenir les demandes et leurs réalisations

Création de temps de rencontre et d'échanges :

- Petits groupes de paroles
- Week-ends avec famille/proche (« c'est bon pour toi, c'est pas pour lui, pas pour elle »)
- Rencontre Parent/référent/animateur lors d'un temps convivial
- Lieu et temps d'échanges avec la direction

Avec qui ?

- Parents/entourage
- Usagers
- Tous les professionnels de :
 - santé,
 - loisir,
 - éducation,
 - administratif.

Restitution Atelier 3 - L'adaptation des lieux de vie ou les modifications de leur organisation

Animé par Sylvie POLI, Ireps Nouvelle-Aquitaine en lien avec le projet santé de l'ADAPEI 23.

L'ADAPEI de la Creuse a initié un projet santé dans une approche globale qui constitue un cadre pour ses établissements et vise à agir, à partir de l'expression du bien-être des résidents, notamment sur :

- L'environnement matériel, physique : amélioration de la restauration collective, souplesse des formules d'hébergement, accueil de l'animal domestique...
- L'environnement social : prise en compte des attentes en termes de vie sociale des résidents, activités de loisirs internes et externes, écoute des désirs de vacances, ...

Les témoignages de cet atelier ont portés à la fois sur l'établissement médicosocial et sur le domicile, à partir de l'expérience d'un service d'accompagnement.

Pourquoi agir ?

- Améliorer la qualité de vie de la personne, en institution ou à domicile (SAVS)
- S'adapter aux problématiques individuelles
- Soutenir l'épanouissement individuel
- Favoriser l'intégration
- Favoriser les relations sociales

Comment agir ?

Cadre de vie / organisation :

- Adaptation au quotidien pour que le collectif ne s'impose pas à l'accompagnement individuel
- Accompagner dans le respect des engagements (à domicile, en structure)

Posture :

- La posture professionnelle de départ : tout est ouvert ; pas de pièce fermée dans l'établissement/échange et relation de confiance entre le personnel et les résidents.
- Cohésion entre équipes et résidents/maladie psychique
- Accompagnement (différent de la prestation pour l'utilisateur) à l'autonomie (différent du cocooning) au cœur de mission des professionnels
- Réinterroger la dialectique de la personne accueillie et des professionnels
- Les écrits professionnels qui font foi
- La motivation que constituent les sorties, la vie sociale, comme support d'accompagnement
- Les outils pédagogiques

Freins :

- La logique économique, l'utilisateur/client ?
- La contrainte matérielle
- Limite moyens matériels et économiques/utilisateurs
- Le manque de cohésion d'équipe qui doit intégrer tous les acteurs, y compris les personnels d'entretien
- Les protocoles pour protéger la responsabilité de la direction ou des professionnels

Avec qui ?

- Le support de l'équipe, de la direction
- Présence de l'infirmier/accompagnement des équipes/maladie psychique
- Le patient ou résident
 - Dans le respect des équilibres individuels, des parcours de vie et des espaces de vie

L'Ireps Nouvelle-Aquitaine, 12 antennes au plus près des territoires



Vers la santé pour tous

Antenne Deux-Sèvres (79)
Niort
Tél. 05 49 28 30 25
antenne79@irepsna.org

Antenne Vienne (86)
Poitiers
Tél. 05 49 41 37 49
antenne86@irepsna.org

Antenne Haute-Vienne (87)
Limoges
Tél. 05 55 37 19 57
antenne87@irepsna.org

Antenne Charente-Maritime (17)
La Rochelle
Tél. 05 46 42 24 44
antenne17@irepsna.org

Antenne Charente (16)
Angoulême
Tél. 05 45 25 30 36
antenne16@irepsna.org

SIÈGE RÉGIONAL
Antenne Gironde (33)
Bordeaux
Tél. 05 56 33 34 18
direction@irepsna.org
antenne33@irepsna.org

Antenne Landes (40)
Mont-de-Marsan
Tél. 05 58 06 29 67
antenne40@irepsna.org



Antenne Creuse (23)
Guéret
Tél. 05 55 52 36 82
antenne23@irepsna.org

Antenne Corrèze (19)
Brive-la-Gaillarde
Tél. 05 55 17 15 50
antenne19@irepsna.org

Antenne Dordogne (24)
Périgueux
Tél. 05 53 07 68 57
antenne24@irepsna.org

Antenne Lot-et-Garonne (47)
Agen
Tél. 05 53 66 58 59
antenne47@irepsna.org

Antenne Pyrénées-Atlantiques (64)
Pau
Tél. 05 59 62 41 01
antenne64@irepsna.org

L'Ireps propose une diversité de services, pour accompagner tous ceux qui souhaitent découvrir ou s'impliquer en éducation et en promotion de la santé. Selon vos besoins, vous pouvez bénéficier d'un parcours à la carte :

- Un CONSEIL individualisé pour vos projets,
- Des FORMATIONS et des ÉCHANGES DE PRATIQUES,
- Des PROJETS DE PROXIMITÉ,
- Des activités d'AIDE A LA DÉCISION,
- Une aide au développement de projets de RECHERCHE en santé publique,
- Des supports de DOCUMENTATION et des outils pédagogiques ou méthodologiques,
- Un réseau de RESSOURCES EN LIGNE.

Nous nous adaptons à chaque projet, pour favoriser plus de pertinence, de cohérence et d'efficacité des dispositifs et des actions de santé. Nous nous attachons à toujours travailler en partenariat.

Les ressources documentaires et la bibliographie de la journée sont sur notre site :

www/irepsNouvelleAquitaine.org

<https://irepsna.org/formations/promouvoir-la-sante-aupres-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

Remerciements aux participants.es et aux intervenantes

Participants

Etablissement Public départemental – 17 210 Montlieu La Garde

Etablissement de réadaptation professionnelle Féret du Longbois – 87 000 Limoges

Foyer de vie – Foyer d'accueil médicalisé – 86 280 Saint-Benoît

Foyer de vie – 47 390 Boe

Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) – 16 600 Ruelle

L'Association L'enfant Soleil – 16 000 Angoulême

Foyer occupationnel – ESAT - IME – 17 500 Saint Germain De Lusignan

SAMSAH Espoir – 33 800 Bordeaux

SAPHAD les Arsses – 87 120 Eymoutiers

SAVS – 16 210 Chalais

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine – Maison des sports – 86 000 Poitiers

Intervenantes

Séverine LAFITTE – FNES – 93 210 Saint Denis

Sylvie POLI – Ireps Nouvelle-Aquitaine, Antenne de la Creuse

Esther MARTIN – Ireps Nouvelle-Aquitaine, Antenne de la Haute-Vienne

Sandrine HANNECART – Ireps Nouvelle-Aquitaine, Antenne de la Gironde

Julie BERNAD – Ireps Nouvelle-Aquitaine, Antenne des Pyrénées Atlantiques

Auteurs

Sylvie POLI – Ireps Nouvelle-Aquitaine, Antenne de la Creuse

Esther MARTIN – Ireps Nouvelle-Aquitaine, Antenne de la Haute-Vienne